

Champlitte-et-Le-Prélot et ses communes associées

Directeur de publication : Patrice Colinet
 Responsables de la rédaction : Aurélie Sartelet
 et Martine Gautheron
 Impression : Mairie



MOT DU MAIRE

Le mois de septembre est souvent synonyme de rentrée : Rentrée scolaire pour les enfants, reprise du travail après les vacances d'été pour ceux qui ont pu en profiter, activités agricoles d'automne, ...

Pour ce qui concerne notre municipalité, cette rentrée sera marquée par la poursuite des travaux engagés :

- Réhabilitation du stade de Montgin,
- Réhabilitation du bâtiment de la Poste destiné à accueillir la future Maison France Services et son agence postale,
- Travaux d'eau et d'assainissement à Leffond,
- ...,

mais cette rentrée marquera aussi le démarrage d'autres projets comme :

- La refonte de la place Charles-Quint,
- L'aménagement de la petite place Louis BRULE
- La réparation du réservoir du Sainfoin,
- La mise en place de la vidéoprotection
- La révision du règlement régissant l'urbanisme, l'architecture et le paysager
- ...,

Tous ces projets vous ont été présentés lors de la réunion publique du 26 juin (merci aux nombreuses personnes qui ont assisté à cette présentation) et, l'ont été également à M. le Secrétaire Général de la Préfecture (M. Michel ROBQUIN) qui est venu nous rendre une très longue visite le 18 août dernier.

A cette occasion, j'ai pu informer M. le Secrétaire Général de tous les projets initiés par la municipalité pour améliorer l'attractivité de notre bourg et des communes associées, et pour positionner Champlitte sur le chemin de la transition écologique notamment grâce aux travaux sur l'eau et l'assainissement prévus à Frettes, à Montarlot et à Neuville.

M. ROBQUIN a séjourné près de 8 heures à Champlitte, a visité en détail le bourg ainsi que Leffond et Montarlot et nous a assuré d'un fort soutien de la Préfecture pour nos projets.

C'est donc confiants que nous allons aborder cette rentrée et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de nos travaux par le biais de ce bulletin municipal ou sous d'autres formes.

Une nouvelle activité commerciale et technique à Champlitte-la-Ville

Les conditions de circulation d'aujourd'hui, avec les démarrages fréquents, les limitations de vitesse, la qualité des carburants, les nouvelles exigences de normes anti-pollution, et les conduites à bas régime pour limiter la consommation ont pour conséquence un encrassement plus rapide du moteur des véhicules.

Fort de ce constat, M. Lionel BARTHELEMY, de Champlitte-la-Ville, vient de décider de créer son entreprise de décalaminage des moteurs en investissant dans une station de haute technologie.

Pour préserver vos véhicules ou remédier à un contrôle technique défavorable en matière de pollution, n'hésitez pas à recourir à ses services.

Tél : 06 88 63 27 34

b.christine317@gmail.com

Tous nos vœux de réussite accompagnent la nouvelle entreprise de M. BARTHELEMY

DEJECTIONS CANINES

Merci de ramasser les crottes de chien !

De nombreuses plaintes ont été enregistrées dernièrement. Nous vous rappelons que pour des raisons sanitaires, les **crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques**, les espaces verts et les jeux publics réservés aux enfants.

150 € - C'est le montant de l'amende pour une crotte de chien non ramassée.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Propriétaires irrespectueux, un peu de civilité, merci de respecter la propreté de Champlitte et pensez à nos agents qui nettoient la voie publique.



ENTRETIEN DES RIVES DU SALON ET DU BARRAGE

"PRES DE LA DOUAYE"

Pour mémoire, l'article L215-14 du code de l'Environnement précise, entre autres, que c'est au propriétaire riverain de réaliser l'entretien régulier du cours d'eau.

A ce titre, la commune de Champlitte, propriétaire du barrage situé derrière la Douaye (et pas très loin de l'ancienne gendarmerie) a fait procéder, début août, à un nettoyage complet du bief amont au barrage et à fait procéder à la coupe et l'élagage des arbres de bord de rive qui menaçaient de tomber dans le Salon.

Ces travaux vont permettre aux pêcheurs de s'adonner à leur passion favorite dans de bien meilleures conditions.

Fort de l'exemple donné par la commune, les propriétaires riverains sont invités à procéder à l'entretien des rives qui les concernent et à évacuer les embâcles afin de redonner au Salon un écoulement naturel pour lutter efficacement contre les risques d'inondation.

Les services de la Mairie sont à la disposition des propriétaires concernés pour les accompagner dans leur démarche de mise en conformité.



FRESQUE DE L'ESPACE EDUCATIF ET ASSOCIATIF

FRIDA KAHLO

Vous pouvez désormais admirer la fresque de Frida Kahlo qui vous accueille avec bienveillance à l'Espace Educatif et Associatif du même nom.

C'est par un pur hasard que notre Maire Patrice Colinet a fait la rencontre des œuvres d'Anthony Ferrero à Vesoul et l'alchimie était née, les œuvres ont conquis les élus.

La fresque peinte par les artistes Haut-Saônois Anthony Ferrero et Jonathan Boisson émergeait quelques semaines plus tard.

Nous ne doutons pas que ce clin d'œil aux liens forts qui existent entre Champlitte et le Mexique nous conforte dans notre histoire.

La force de ce personnage féminin haut en couleur annonce une renaissance pour cet établissement qui nous tient tant à cœur.



COMMUNES ASSOCIEES

LEFFOND

Les travaux d'assainissement et de renouvellement de canalisations ont débuté. Après la construction de la station dépuratoire, les travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours.



Inauguration
de l'Espace Educatif et Associatif Frida KAHLO,
de la fresque dédiée à l'artiste, et du plateau
sportif avec ses nouveaux équipements.

Samedi 10 septembre 2022 10h30

Pour fêter cet évènement majeur dans la vie du
bourg, la municipalité a le plaisir d'inviter tous
les résidents de Champlitte et des communes
associées à participer à cette inauguration.

Vin d'honneur offert par la Mairie (accompagnement musical par l'Harmonie et par un groupe de Mariachis mexicains).

Pour la bonne organisation de la manifestation, les personnes qui souhaitent nous honorer de leur présence sont invitées à signaler leur participation à la mairie **avant le 8 septembre 2022.**

Par tél. 03.84.67.64.10

ou par mail : accueil@mairie-champlitte.fr

LA SEMAINE MEXIQUE EN FRANCE

À CHAMPLITTE

Nombreuses animations organisées par le Musée Départemental des Arts et Traditions Populaires.

Renseignements : au 03 84 95 76 50
musee-champlitte@haute-saone.fr

Programme disponible en mairie.

